Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 8

Artikel: Le Doyen Muret
Autor: Maillefer, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-9006

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DOYEN MURET

(Suite et fin.)

IV. Le prix du blé et du pain.

Chacun sait qu'il existe, toutes choses égales d'ailleurs, une relation directe entre les conditions économiques et le mouvement de la population. Le prix du blé est précisément une de ces conditions économiques. « L'influence du prix du blé sur la nuptualité, dit M. Pareto, est démontrée par la statistique.» Il avait au siècle passé une influence plus considérable qu'aujourd'hui. La Société économique s'en est-elle rendu compte ? Muret l'avait-il compris ? Nous ne saurions le dire. Mais Muret semble s'être préoccupé du prix du blé et du pain avec autant de sollicitude que de l'augmentation de la population.

Les moyens de communication étaient difficiles, les relations commerciales d'Etat à Etat, de province à province, assez restreintes, de sorte que, pour une même région, pour une même province, la production locale devait suffire à la consommation locale. Or, la première étant variable suivant la récolte, tandis que les besoins de la seconde sont à peu près fixes, il en résultait des variations considérables dans le prix du blé. De là parfois une surabondance défavorable au producteur ou une disette funeste au consommateur. Les économistes français craignaient surtout la famine et se plaçaient au point de vue du consommateur. On cherchait donc à obtenir un prix du blé aussi bas que possible en favorisant l'importation et en interdisant l'exportation. Mais, en favorisant le consommateur, on ruinait l'agriculteur, et, par l'appauvrissement de celui-ci, on arrivait à un appauvrissement général. Le gouvernement de Berne suivait une politique analogue. Pour prévenir la disette, il achetait des

quantités considérables de blé, en importait au besoin et le revendait à un prix déterminé. On louait le gouvernement de cette sage prévoyance, et les greniers de Berne étaient cités comme des modèles.

Muret eut assez de courage pour indiquer une politique toute différente. Pour lui, la question de la disette et de la famine ne se pose plus. Si la récolte a manqué dans un endroit, une autre contrée aura produit beaucoup de blé et celui-ci affluera dans le pays. Dans ces conditions, il faut se placer au point de vue du producteur, établir le prix du blé de telle façon que, sans affamer le consommateur, le producteur tire de sa récolte un prix suffisamment rémunérateur. Le paysan prospérant, tout le pays sera prospère.

Il importe donc au paysan de connaître exactement le prix de revient du blé, afin de le vendre à un prix rémunérateur. Il doit calculer pour cela l'intérêt de ses capitaux, ses dépenses pour frais de culture et le prix de la main d'œuvre. Ainsi, on arrive à un prix du blé basé sur la production et non pas sur la consommation.

Le prix de revient du blé étant trouvé, Muret pose en principe qu'il faut favoriser la culture indigène. Pour cela, il faut prohiber l'importation des blés et donner une prime à l'exportation. Ainsi le blé atteindra un prix normal rémunérateur pour le paysan, celui-ci deviendra prospère et tout le pays avec lui. C'est la politique suivie en Angleterre par Guillaume III, pour le plus grand bien des agriculteurs du pays.

Sur ce point-là, la théorie de Muret peut paraître en contradiction avec ses idées sur la population. Mais il ne faut pas oublier qu'il vise moins un maximum de prix à atteindre, un blé cher, qu'une prospérité générale à laquelle on n'arrive qu'en rendant le paysan prospère. Or, la statistique moderne a démontré que le maximum du nombre des

mariages correspond à peu près au maximum de prospérité commerciale. Muret serait donc moins illogique qu'on ne pourrait le croire au premier abord.

Nous ne saurions nous prononcer sur la justesse ou la fausseté des théories de Muret sur le prix du blé. La question n'a pas encore été définitivement résolue. Une théorie a longtemps prévalu, d'après laquelle les denrées de première nécessité ne devraient pas être imposées à leur entrée dans le pays, mais on a vu triompher dernièrement, en France, une politique diamétralement opposée et protectionniste sur le terrain agricole aussi bien que sur le terrain industriel. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que les deux courants contraires prévalent tour à tour.

Dans son mémoire *sur la mouture des grains et sur divers objets y relatifs*, Muret s'occupe de la façon de faire rendre au blé le plus de farine et de pain possible. Il défend ici les intérêts du consommateur. Bien qu'il n'aborde pas, dans ce mémoire, des questions d'économie générale, les considérations qu'il émet avec beaucoup de bon sens ont une portée pratique considérable.

Il faut dire que, à l'époque où écrivait Muret, de graves abus s'étaient glissés dans cette branche de l'industrie. Un peu partout, le moulin était banal. Le seigneur l'affermait au prix le plus élevé. Le meunier cherchait d'abord à rentrer dans le prix de la ferme, à réaliser ensuite le maximum de bénéfice. La mauvaise foi du meunier est devenue proverbiale [1]. Rien ne venait sauvegarder les intérêts du paysan, et les abus étaient tellement invétérés qu'il semblait impossible d'y porter remède. Et cependant ils pesaient très lourdement sur la classe agricole. Aussi lorsque, vers 1791, les

[1] Et ailleurs qu'en Suisse ; A. Daudet, dans une des ravissantes *Lettres de mon Moulin,* y fait allusion.

plaintes s'élevèrent dans le pays, la banalité du four et du moulin fut particulièrement attaquée.

Muret fit preuve de mérite et d'un réel courage en signalant l'abus et en indiquant les moyens d'y remédier. Il demande : 1° que l'Etat contrôle les installations des moulins ; 2° qu'on n'accepte comme meuniers que des gens connaissant leur métier ; 3° que le blé, le son, la farine, soient mesurés au poids.

Muret demande, pour la fabrication de la farine, la liberté d'industrie, la libre concurrence, et, là où on ne peut supprimer la banalité, une réglementation sévère de celle-ci. Le moulin est fait pour le consommateur et non le consommateur pour le moulin.

Muret termine par des considérations très judicieuses sur la façon la plus rationnelle de faire le pain, de tirer d'une certaine quantité de farine un maximum de pain possible et du meilleur. Il joignit la pratique à la théorie et fit une série d'expériences sur la mouture du grain. Les résultats en sont consignés dans une série de tabelles jointes au mémoire sur la mouture des grains.

V. Idées de Muret sur l'agriculture en général et sur quelques points particuliers.

Les droits protectionnistes ne sont qu'un des moyens d'améliorer le sort du laboureur. Muret veut, en outre, perfectionner l'agriculture et faire rendre au sol le maximum de ce qu'il peut produire. Ces théories sont exprimées dans toute l'œuvre de Muret, mais particulièrement dans sa *lettre sur l'agriculture perfectionnée.*

Le paysan était, chez nous plus qu'ailleurs, routinier, réfractaire aux innovations, timoré. « Parlez d'introduire dans le pays quelques fruits qu'on n'y ait pas encore cultivés ou quelques races distinguées d'animaux, le préjugé s'élève

d'abord contre cette proposition et l'on croit nous fermer la bouche par un argument sans réplique, en disant : Cela est bon pour d'autres pays, pour les climats chauds, pour les pays fertiles.»

Muret réagit contre ces préjugés : il veut qu'on augmente la production du sol en ce qui concerne les cultures déjà existantes, et qu'on cherche à introduire des cultures nouvelles.

Pour les cultures existantes, elles se divisent en trois catégories ; les vins, les graines, les fourrages. Ces trois catégories forment pour ainsi dire trois bassins communiquant les uns avec les autres et entre lesquels un niveau s'établit. L'abondance des denrées ne sera jamais un inconvénient. Augmentez la production du vin par l'agriculture perfectionnée : une moindre étendue de sol vous donnera du vin en suffisance pour le pays, et vous pourrez consacrer les moindres terres du vignoble aux graines ou aux fourrages. Augmentez la production des graines par l'agriculture perfectionnée : vous tirerez d'une moindre surface de pays une quantité suffisante pour la consommation de l'ensemble. Il vous restera d'autant plus de surface à consacrer à la production des fourrages et des autres denrées de la troisième catégorie. Pour celles-là nous n'avons jamais trop de place ; nous cultiverons du chanvre, du lin, du tabac, du safran, des pastels, de la garance. Nous ferons surtout des fourrages, nous élèverons du bétail et nous fabriquerons des fromages. Ici point de limites, car une fois la consommation indigène satisfaite, nous exporterons ces produits autant que nous voudrons.

La théorie de Muret est assez ingénieuse ; mais elle n'a plus guère pour nous qu'une valeur historique. Notre pays n'a plus à craindre la surproduction du blé ou du vin. Du reste, ces produits peuvent s'exporter directement sans qu'on ait recours au système de compensation imaginé par Muret.

Muret préconise aussi l'introduction de nouvelles cultures et de nouvelles industries. Il demande que l'on développe l'industrie des toiles et de la soie. Pour les premières, Muret recourt au protectionnisme, son système favori. On frappera donc les toiles étrangères d'un impôt, qui ira toujours en augmentant, jusqu'au moment où on arrivera à une prohibition complète.

Pour introduire l'industrie de la soie, on fera venir des manufacturiers étrangers, on favorisera de toutes les façons possibles leur établissement. On s'occupera aussi et surtout de leur fournir la matière première. Par conséquent, on introduira la culture du mûrier et l'élève du ver à soie. Muret insiste sur cette branche nouvelle. La culture de la soie demande peu de temps ; le paysan peut s'y livrer sans que ses autres travaux en souffrent ; on peut en abandonner la direction à un enfant. Il faut donner au peuple les instructions nécessaires. Il faut, en outre, en offrir une prime pour chaque arbre planté et venu à bien jusqu'à l'âge de trois ans. Muret évalue à 40,000 le nombre des primes que l'on décernerait ainsi annuellement, et pour lesquelles environ 10,000 francs seraient nécessaires. Le gouvernement fournira une partie de la somme ; la Société économique une autre ; pour parfaire la différence, on aura de nouveau recours à l'expédient d'une loterie.

Joignant l'exemple au précepte, Muret fit des expériences pour prouver que la culture du mûrier blanc pouvait prospérer sur les bords du Léman ; il fournit à plusieurs communes les moyens de se procurer les plants de cet arbre. « Il n'est pas douteux, dit-il, que par cette voie on obtiendrait plus d'un avantage. Le pays se peuplerait insensiblement de cette classe de colons qu'on doit le plus rechercher, d'étrangers habiles et laborieux qui répandraient leur industrie parmi les anciens colons du pays. » Muret ignore

qu'après la révocation de l'Edit de Nantes, les réfugiés avaient essayé d'introduire la culture de la soie dans le Pays de Vaud. Rebutés par les entraves que l'on mit à leur établissement, ils allèrent porter ailleurs cette branche de leur industrie.

VI. Conclusion.

On le voit, l'activité de Muret s'est portée sur les questions essentielles de la science économique. A un siècle de distance, et alors que l'économie politique a fait des progrès immenses, alors qu'elle trouve dans les documents officiels et autres, dans les données statistiques surtout, une source inépuisable d'informations, les idées de Muret n'ont pas complètement vieilli et son œuvre a plus qu'un intérêt historique.

Nous admirerons d'autant plus le grand talent et l'énorme travail de Muret, si nous nous plaçons dans le milieu où il vivait. L'économie politique et la statistique étaient encore dans l'enfance. Tout était à créer : les moyens d'information, la méthode, les théories.

N'oublions pas non plus que Muret travaillait seul, isolé dans sa cure de Vevey, loin du grand courant scientifique. Il n'avait guère de journaux pour se renseigner, et les rares ouvrages sur la matière devaient lui parvenir avec quelques difficultés. Le seul moyen pour lui de conserver le contact était sa correspondance avec la Société économique de Berne et avec les savants ses contemporains.

Rappelons, enfin, que bien loin d'être favorisées par l'autorité, ses recherches étaient vues d'un mauvais œil par le gouvernement de Berne.

Et pourtant, dans des circonstances aussi défavorables, Muret a abordé et élucidé à sa façon les questions relatives aux capitaux personnels ; il a indiqué les moyens propres à les augmenter. Il a abordé la question agraire, les problèmes

relatifs au prix du blé et du pain, les moyens propres à encourager la culture des céréales.

Aujourd'hui, la plupart des idées mises en avant par Muret ont été largement réalisées. L'Etat, qui comprend mieux sa mission, fait tout pour encourager l'agriculture. Les primes que Muret proposait sont décernées largement, quoique sur un mode différent, et payées, non point à l'aide de loteries, mais avec les deniers publics. Pour éclairer le paysan, l'enseignement agricole, les conférences, les écrits de vulgarisation se sont abondamment multipliés. C'est par douzaines que l'on compte les catéchismes agricoles et les almanachs populaires. Il y a partout des stations d'essais et des dépôts où le laboureur peut se procurer les meilleures graines, les meilleures espèces de plantes. Les établissements de crédit agricole ne sont plus une utopie. L'unification des poids et mesures, qu'il réclamait avec tant d'insistance, est un fait accompli. L'agriculture s'est perfectionnée au delà de ce qu'il rêvait, et de nouvelles cultures ont été introduites dans le pays. L'émigration militaire a pris fin et, avec elle, les maux qu'elle entraînait fatalement. Quant à l'émigration commerciale, elle n'est plus préjudiciable au pays. Toutes ces réformes accomplies, sans parler de la transformation politique à laquelle il ne pouvait songer, il n'est plus besoin aujourd'hui de proposer des primes aux pères des plus nombreuses familles : l'accroissement de la population suit une marche normale, en rapport avec les ressources matérielles du pays. Tout cela, le pasteur de Vevey l'avait pressenti, l'avait prévu, l'avait demandé dans les limites des conceptions de l'époque. Il l'exprima dans la mesure de ses connaissances, avec une précision, une netteté et surtout un patriotisme remarquables. Muret fut un précurseur, un savant et, par-dessus tout, un patriote, un homme de bien.

P. Maillefer.